

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Pont-A-Celles

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	481	8,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,6	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	23	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	15	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	48	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	18	0,3
	Terrains dévolus au transport	9,6	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,8	0
	Sous-total	603	10,7
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.991	53,3
	Prés et pâtures	1.228	21,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	141	2,5
	Terres vaines et vagues	138	2,5
	Milieux naturels non exploités	21	0,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	11	0,2
	Sous-total	4.531	80,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		479	8,5
Total		5.613	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

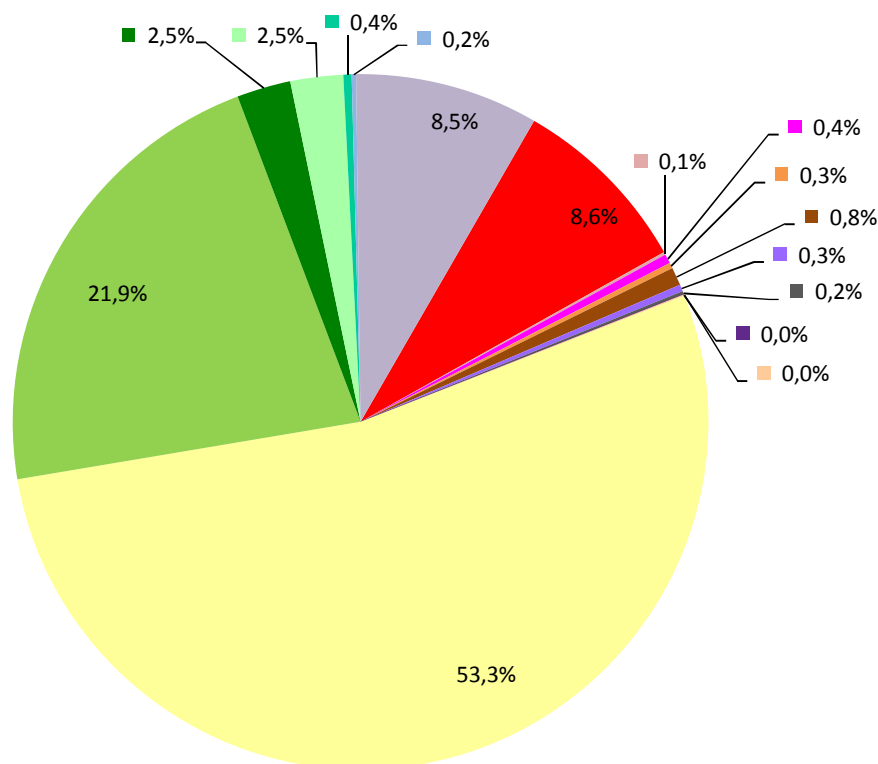
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

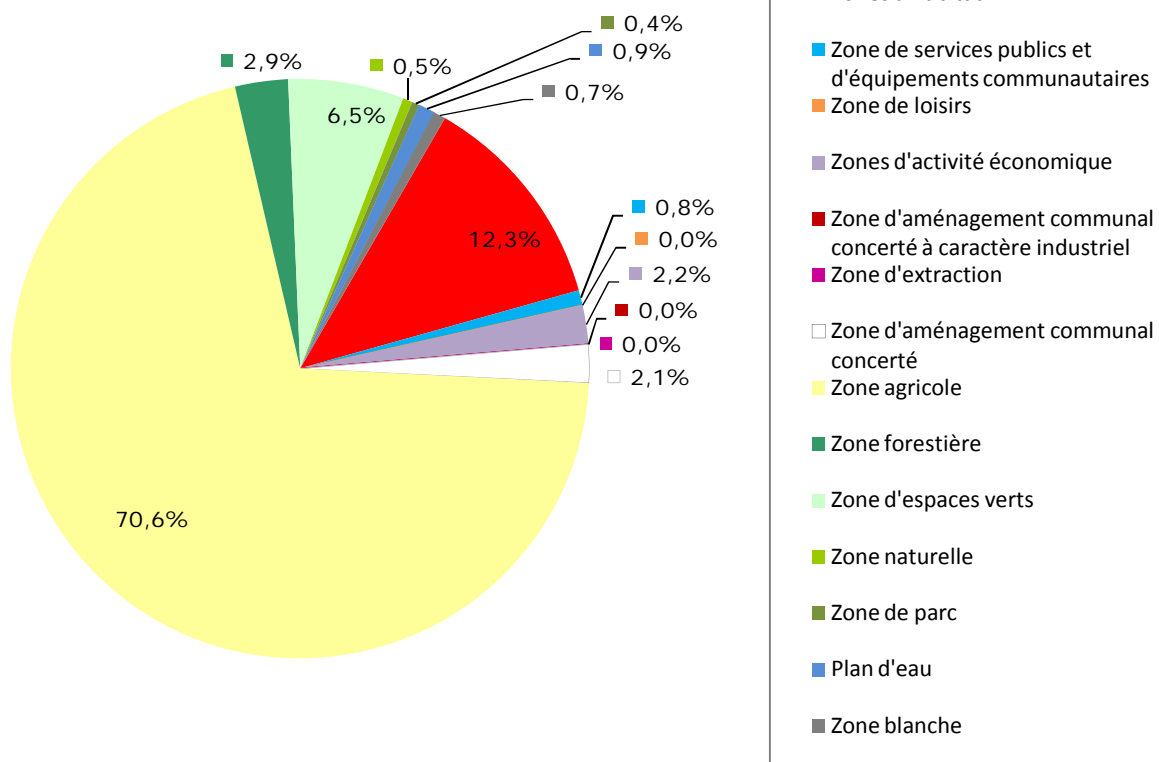


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	690	12,3
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	46	0,8
	Zone de loisirs	1,2	0
	Zones d'activité économique	122	2,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	859	15,3
Zone d'aménagement communal concerté		120	2,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.964	70,6
	Zone forestière	164	2,9
	Zone d'espaces verts	364	6,5
	Zone naturelle	29	0,5
	Zone de parc	24	0,4
	Plan d'eau	51	0,9
	Sous-total	4.596	81,9
Zone blanche		37	0,7
Total		5.613	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

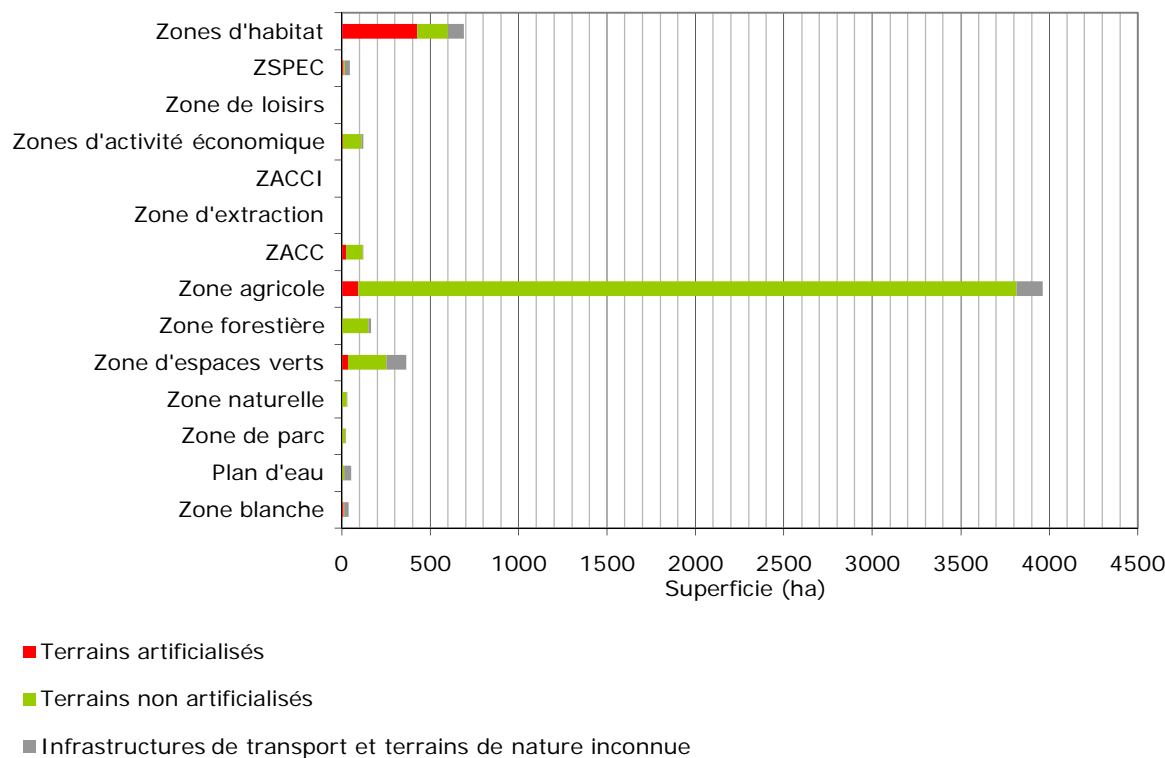
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	425	61,6	173	25,0	92	13,4	690
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	10	21,8	6,4	14,0	29	64,2	46
	Zone de loisirs	0,4	37,1	0,7	58,8	-	-	1,2
	Zones d'activité économique	5,8	4,7	103	84,8	13	10,5	122
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	442	51,4	283	32,9	135	15,7	859
Zone d'aménagement communal concerté		24	19,8	93	77,3	3,4	2,8	120
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	91	2,3	3.726	94,0	147	3,7	3.964
	Zone forestière	2,9	1,8	148	90,4	13	7,8	164
	Zone d'espaces verts	33	9,1	218	59,9	113	31,0	364
	Zone naturelle	1,1	3,9	27	95,1	0,3	1,0	29
	Zone de parc	1,6	6,6	18	73,6	4,8	19,8	24
	Plan d'eau	0,1	0,2	11	21,4	40	78,4	51
	Sous-total	130	2,8	4.148	90,3	318	6,9	4.596
Zone blanche		8,0	21,4	6,3	16,8	23	61,8	37
Total		603	10,7	4.531	80,7	479	8,5	5.613

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



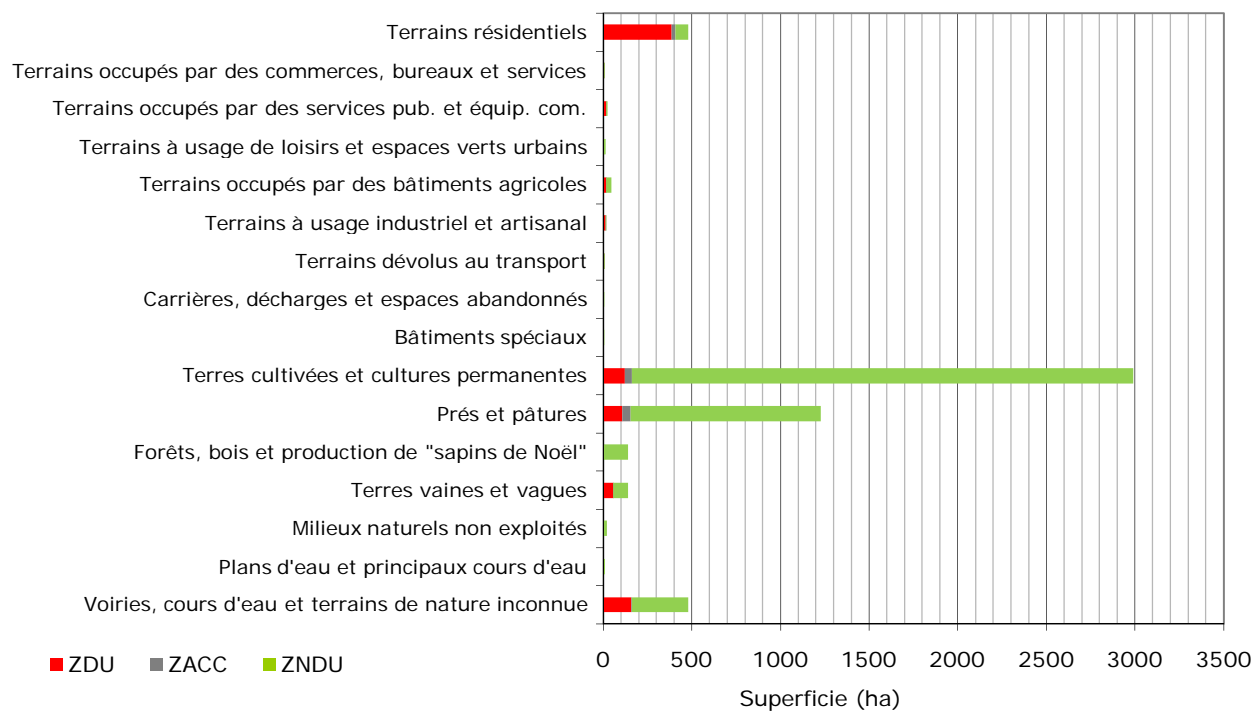
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	387	80,5	19	4,0	75	15,5	481
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,8	90,1	-	-	0,7	9,7	7,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	17	74,3	-	-	5,9	25,5	23
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	1,8	11,8	1,1	7,5	12	80,7	15
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	16	34,5	0,5	1,1	31	64,4	48
	Terrains à usage industriel et artisanal	15	83,5	0,3	1,6	2,6	14,9	18
	Terrains dévolus au transport	4,8	49,8	2,6	27,3	2,2	22,9	9,6
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,2	68,4	-	-	0,6	31,5	1,8
Sous-total	450	74,6	24	4,0	130	21,5	603	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	123	4,1	40	1,3	2.828	94,5	2.991
	Prés et pâtures	107	8,8	49	4,0	1.072	87,3	1.228
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2,0	1,4	2,2	1,6	137	97,0	141
	Terres vaines et vagues	56	40,7	1,6	1,2	80	58,1	138
	Milieux naturels non exploités	0,3	1,5	-	-	20	98,5	21
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	2,6	0,1	1,1	11	96,3	11
	Sous-total	289	6,4	93	2,1	4.148	91,6	4.531
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		158	32,9	3,4	0,7	318	66,3	479
Total		897	16,0	120	2,1	4.596	81,9	5.613

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).